



EN ACTION

Vol 34 | No 2 | Avril 2021

Conseil national extraordinaire négociation
du 6 avril

REGROUPEMENT DES FIQ | fiqsante.qc.ca | fiqp.org



L'entente sectorielle sur les conditions de travail conclue par la FIQ et entérinée par les déléguées le 8 décembre dernier n'est pas visée par le rejet des offres sur les matières intersectorielles.

SALAIRE, RETRAITE, DROITS PARENTAUX ET DISPARITÉS RÉGIONALES LES DÉLÉGUÉES REJETTENT LA MÊME OFFRE QU'IL Y A 10 MOIS!

« Non, madame Lebel! Encore une fois, c'est non! » Voilà le message qu'ont lancé les déléguées de la FIQ et de la FIQP réunies virtuellement en conseil national extraordinaire négociation le 6 avril dernier, en rejetant les dernières offres du gouvernement. Au même moment, les déléguées de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) faisaient de même.

Un an après l'échéance des conventions collectives nationales, un an après le début de l'urgence sanitaire, le gouvernement prouvait le 31 mars qu'il n'a toujours rien compris : il a présenté à l'alliance APTS-FIQ une offre similaire à celle faite il y a 10 mois, pourtant rejetée en bloc.

Encore une fois, le gouvernement offre une augmentation de salaire de 5 % sur trois ans, avec des montants forfaitaires pour certaines, sous conditions. Un maximum de 1 % d'augmentation supplémentaire sera offert au 31 mars 2023 si l'économie du Québec se porte bien et si l'inflation est plus élevée que prévu. Le gouvernement ne prend ainsi aucun risque.

La demande salariale de l'alliance APTS-FIQ est pourtant claire : 12,4 %

sur 3 ans, dont 7,4 % en rattrapage salarial. Il faut rattraper des années de sous-investissement dans les métiers traditionnellement féminins pour que les salaires soient à la hauteur de l'expertise et, ainsi, attirer et retenir les professionnelles en soins, les professionnelles et les techniciennes dans le réseau.

Depuis le début de la négociation, le gouvernement s'entête à proposer la création de comités paritaires inter-syndicaux sur la retraite et les droits parentaux. L'alliance APTS-FIQ souhaite quant à elle négocier dès maintenant des mesures pour inciter les salariées à travailler plus longtemps dans des conditions avantageuses, pour réduire le coût d'une retraite anticipée, pour rendre la prise de congés plus flexible pour les parents et pour bonifier les congés liés à la grossesse.

Encore une fois, malgré les nombreuses demandes de l'alliance APTS-FIQ, rien n'est prévu concernant les disparités régionales. Pour les régions touchées par ces dispositions, c'est catastrophique!

La position de l'alliance APTS-FIQ est on ne peut plus claire : tant que le gouvernement n'offrira pas de rattrapage salarial et que des gains importants ne seront pas obtenus sur la retraite, les droits parentaux et les disparités régionales, l'alliance APTS-FIQ ne pourra pas conclure une entente satisfaisante pour les 131000 professionnelles en soins, professionnelles et techniciennes du réseau de la santé et des services sociaux. Leurs attentes sont grandes, avec raison, et le gouvernement doit donner un véritable coup de barre. La négociation n'est pas terminée! ■



1. Marie-Philippe Gagnon-Hamelin et Joëlle Naud, conseillères syndicales 2. Nancy Roy, CISSS de l'Outaouais 3. Patricia Lajoie, CIUSSS de la Capitale-Nationale 4. Sandra Gagné, conseillère syndicale 5. Marie Matilde K. Adam-Charles, CHUM

POSTE-PUBLICATION

Convention 40007983

(adresse de retour)

FIQ Québec | 1260, rue du Blizzard
Québec (Qc) G2K OJ1

MOT DE LA PRÉSIDENTE

En Action, vol. 34, n° 2, avril 2021 | Publié par le service Communication | Tirage : 76 000 exemplaires | Montage graphique : Josée Roy | Photographies : Geneviève Giguère et Frédéric Lavoie | Impression : Solisco | Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention « reproduit de la publication *En Action* » | Papier 100 % recyclé | Pour recevoir uniquement la version électronique des publications de la FIQ, remplissez le formulaire en ligne à fiqsante.qc.ca | ISSN : 1913-1739 (Imprimé) | ISSN : 1913-1747 (En ligne) | fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca



LE DERNIER DROIT!

Nancy Bédard

Au cours des prochaines semaines, nous nous engagerons dans le dernier droit de la négociation de la convention collective. Plus que jamais, la mobilisation sera essentielle. Ensemble, nous avons le pouvoir d'exiger du gouvernement la reconnaissance de votre expertise!

INVESTISSONS DANS LES FEMMES DU RÉSEAU, PAS DANS LE BÉTON!

Le 12 avril dernier, après avoir rejeté les dernières offres du gouvernement, une centaine de militantes de l'alliance APTS-FIQ se sont rendues à Québec, devant l'édifice du Conseil du trésor, et ont coulé du béton sur les trois premiers dépôts du gouvernement qui proposaient pratiquement les mêmes offres salariales, soit 5 % sur trois ans.

Alors que le gouvernement Legault s'entête à investir dans la construction et les infrastructures au détriment des femmes qui tiennent à bout de bras le réseau de la santé et des services sociaux, cette action symbolique a permis de lancer un message clair : pas d'entente sans rattrapage salarial. L'Alliance demande 12,4 % d'augmentation salariale, dont 7,4 % en rattrapage seulement.

« L'expertise de nos 131 000 membres, ça se paye », ont lancé les présidentes de l'alliance APTS-FIQ, Andrée Poirier et Nancy Bédard. Ce n'est pas normal qu'en 2021, on fasse encore les frais de politiques d'austérité parce que nos membres sont à très forte majorité des femmes. Il est temps que le premier ministre et ses comparses quittent les années 50 et arrivent au 21^e siècle, car il est fini le temps d'être payée au féminin », ont-elles poursuivi.

Nous sommes aux derniers kilomètres de ce marathon extraordinaire, et ce, au travers de la troisième vague de la pandémie. C'est sans équivoque que les déléguées ont rejeté l'offre patronale, presque la même qu'il y a 10 mois. J'ai entendu votre colère, vous en avez assez de ne pas être prises au sérieux par un gouvernement qui choisit d'investir dans le béton et la construction et met de côté celles qui dispensent des soins et des services dans le réseau de la santé et des services sociaux. Pour la troisième fois depuis 18 mois, le gouvernement a manqué de courage politique au moment où il devait appuyer les milliers de femmes qui tiennent le réseau de la santé à bout de bras depuis le début de la pandémie. L'affront de mettre à nouveau sur la table une offre de 5 % sur trois ans ne passe pas!

L'expertise des professionnelles en soins, ça se paye! Loin d'être généreuse, la présidente du Conseil du trésor s'est contentée de protéger le pouvoir d'achat des infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et perfusionnistes cliniques dans le dernier dépôt. Cela ne compense pas pour les 20 dernières années pendant lesquelles les gouvernements qui se sont succédés ont creusé les inégalités entre les professionnelles en soins et les autres métiers

masculins avec des augmentations salariales sous l'inflation.

Comment espérer réparer le réseau de la santé si on ne dispose pas des leviers nécessaires comme des conditions de travail et d'exercice sécuritaires, comme des salaires attractifs pour attirer la relève dont nous avons cruellement besoin et pour retenir les professionnelles en soins plus expérimentées? Comment penser que les soins et services essentiels seront maintenus si le gouvernement ne donne pas le coup de barre ultime pour contrer la pénurie de main-d'œuvre? Comment le gouvernement peut-il encore cautionner la discrimination exercée sciemment contre les femmes qui travaillent dans le secteur public alors que c'est grâce à elles que l'économie a continué de rouler pendant la pandémie?

Au cours des prochaines semaines, nous allons déployer une grande campagne de communication et de mobilisation pour démontrer au premier ministre et à la présidente du Conseil du trésor que la discrimination contre les femmes du réseau public de santé, c'est assez! La reconnaissance des professions de soins passe obligatoirement par de meilleurs salaires. Il est grand temps que le gouvernement ait le courage de prioriser les femmes, qu'il recon-

naisse enfin l'expertise de celles qui accompagnent et soignent les Québécoises et les Québécois.

Une profession vaut autant qu'un métier. Mais pour le gouvernement de François Legault, le masculin vaut plus que le féminin. Le message qu'on envoie au premier ministre est qu'être payée au féminin en 2021, c'est terminé!

La négociation n'est pas finie. Nous sommes la plus grande organisation syndicale à avoir obtenu une entente de principe sur les conditions de travail qui permettront réellement de faire une différence, tant pour les milliers de professionnelles en soins que pour la population. Mais la négociation ne sera pas complétée tant que nous n'aurons pas des avancées salariales, de meilleures conditions pour garantir l'accès aux services et aux soins en régions éloignées, des garanties pour éviter la précarité à la retraite et une plus grande flexibilité pour les parents.

Ce printemps, le premier ministre a un rendez-vous historique avec les professionnelles en soins. Prêtes et déterminées, nous serons là pour négocier la fin de la discrimination qui perdure contre les femmes. ■

